

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAR
ARRONDISSEMENT DE TOULON



Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

Délibération ponctuelle portant création d'un emploi non permanent
pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité

(en application de l'article L.332.23-2° du Code Général de la Fonction Publique)

Délibération prise conformément à l'ordre du jour expédié le 29 juin 2023

Transmise au Contrôle de légalité le 10 juillet 2023

Affichée le 10 juillet 2023

Nombre de Conseillers Syndicaux :

En exercice : 90

Présents : 8

Pouvoirs : 0

Excusés : 35

Votants : 8

2^{ème} convocation pas de condition de quorum

L'an deux mille vingt-trois, le 6 Juillet à 9h30, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers, régulièrement convoqué, a été assemblé au nombre prescrit par la loi, à PUGET-VILLE au sein de la Salle Jean Latour, sous la présidence de Monsieur Christian TOULOUSE, Président.

Délégués Titulaires Présents	
LA FARLÈDE	PIERRE Henry
PUGET VILLE	HECKMANN Ingrid
RIANS	VANNIER Marie-Thérèse
SAINT MANDRIER	TOULOUSE Christian
SIX FOURS	PASTOR Jean-Philippe – ROSTAGNO Agnès

Délégués Suppléants avec voix délibérative	
PUGET VILLE	BONGIORNO Gérard
RIANS	LEFEVRE Alain

Délégués Suppléants sans voix délibérative	

Pouvoirs	

Absences excusées	
BESSE SUR ISSOLE	BURDY Jeannine
BORMES	PIERRE Véronique
CAVALAIRE	MORTIER Carold
COGOLIN	CERTIER Danielle
EVENOS	CHEF D'HÔTEL Evelyne – ROMERO Jean-François
GASSIN	MARCELLINO Anne-Marie – SIMONI Chantal
LA FARLÈDE	VEBER Jean-Louis
LA LONDE	SCHATZKINE Nicole
LA VALETTE	BAGNOL Luc – RISACHER Alexandre
LE LAVANDOU	GERBE Nicole
LE REVEST	VIZIALE Jean-Marc
MONTFERRAT	MAGNIEN-BONIN Dominique – MARIN Elodie
OLIIOULES	RIGHI Dominique – GARRONE Florence
PIERREFEU	DEGOUEY Françoise – MATTEI Sylvie RAVIGNEAUX Dominique
PUGET VILLE	ROUX Jean-Pierre
SAINT CYR	MANOUKIAN Astrid – ROCHE Jean-Paul LEPACHELET Jacques – GUIROU Pascale
SAINT MANDRIER	DEMIERRE Colette
SAINT TROPEZ	OLLER MOULET Valérie – MILLIER Hélène
SOLLIÈS PONT	RAVINAL Danièle – COIQUAULT Jean-Pierre
SOLLIÈS TOUCAS	PANIGOT Audrey
TOURVES	BOYER Kévin
VIDAUBAN	BRESSAN Michèle – TROTET Elie

Rapporteur : M. TOULOUSE Christian, Président

Vu l'arrêté préfectoral en date du 08 Septembre 1983 portant création du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-2°,

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité, en particulier en matière de gestion administrative,

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 (charges de personnel) du budget primitif du Syndicat.

LE COMITÉ SYNDICAL APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Ouï l'exposé du rapporteur.

Décide la création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité dans le grade d'adjoint administratif, relevant de la catégorie C, à temps complet pour la période du 1^{er} Août au 30 Septembre 2023.

Dit que cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée, dans les limites de la période mentionnée ci-dessus.

Dit que la rémunération de l'agent sera fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade des adjoints administratifs territoriaux, 1^{er} échelon, indice brut 397, indice majoré 361.

Pour	8
Contre	-
Abstention	-

Ainsi fait et délibéré, le 6 Juillet 2023 à PUGET-VILLE.

Pour extrait conforme
Le Président du SIVAAD
Christian TOULOUSE

